

**Municipalité de
Saint-Camille-de-Lellis
Province de Québec**

Une assemblée régulière du Conseil Municipal de Saint-Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le 5^e jour de mars 2012, à 19h30 heures à la salle du conseil municipal.

1.0 et 2.0 Après la prière d'usage, ce fut l'appel des présences, et il est constaté la présence des conseillers suivants:

**M. Étienne Cayouette-Goupil;
Mme Thérèse Blanchet;
M. Marcel Bégin;
M. Jocelyn Pouliot;
M. Serge Boutin.**

Absent : M. Richard Pouliot.

Tous formant quorum de cette assemblée sous la présidence de **M. Adélarde Couture, maire**

La Secrétaire-Trésorière & Directrice Générale, Mme Nicole Mathieu est présente;

3.0 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE l'on accepte l'ordre du jour tel que lu et présenté;

ADOPTÉE,

- 1.- **Prière; Réunion du 5^e jour de mars 2012**
- 2.- Appel des présences;
3. Acceptation de l'ordre du jour;
- 4.- Acceptation du procès-verbal du 6 février 2012;
- 5.- Suivi au procès-verbal;
- 6.- Acceptation des comptes à payer inscrits sur la feuille no.03-12;
- 7.- Résolution, convention de travail des employés municipaux;
- 8.- Résolution, ajustement de salaire des élus;
- 9.- Résolutions, achat d'abat-poussière;
- 10.- Avis de motion, règlement numéro 408-2012 relativement à la numérotation des rues, routes, rangs;
- 11.- Résolution, libération de la retenue de Giroux & Lessard;
- 12.- Résolution, programme de qualification, d'un nouvel opérateur en eau potable;
- 13.- Résolutions, édition 2012, Festi-Quad, utilisation du gymnase de l'école;
- 14.- Résolution, nomination d'une candidate, médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés;

- 15.- Résolution, appel d'offres, achat d'un nouveau camion de services 4X4;
- 16.- Résolution, appel d'offres, remplacement du panneau de contrôle;
- 17.- Résolution, contrat d'achat du 113, rue Principale;
- 18.- Demande d'Echemins en forme;
- 19.- Résolution, projet pacte rural, confection de nouvelles pancartes aux entrées du village;
- 20.- Date séance d'information publique – forêt de proximité;
- 21.- Rapport des responsables de comités, des secteurs & du maire :
 - A-Membres des comités;
 - B-Voirie;
 - C-Incendie;
 - D-Aqueduc et égout;
 - E-Administration;
 - F-Maire.;
- 22.- Correspondance;
- 23.- Varia: A)
B)
C)
- 24.- Question(s) de l'assistance;
- 25.- Levée de l'assemblée;

Résolution numéro 44-03-12

4.0 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 FÉVRIER 2012

ATTENDU QU'IL y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal, et que les élus présents déclarent l'avoir lu, et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE), QUE le procès-verbal du 6 février soit adopté, et signé tel que présenté.

ADOPTÉE,

Résolution numéro 45-03-12

5.0 SUIVI AU PROCES-VERBAL

Projet forêt de proximité

La partie du projet de forêt de proximité financée par la SADC est la suivante :

Montant à financer : 3520\$

Part de la SADC : 2640\$

Part de la Municipalité : 880\$

Temps supplémentaire – Pierre Morneau chef pompier:

Il a été convenu de payer à M. Pierre Morneau, les 50 heures de temps supplémentaires qu'il a effectué durant l'année 2011, dans le cadre de ses fonctions de Chef pompier et directeur incendie de Saint-Camille.

Festi-Quad

Il a été convenu d'un commun accord de vendre au prix coûtant le sable que le Festi-Quad aura besoin pour confectionner une piste de courses pour les tracteurs à gazon.

6.0 ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER 03-12

ATTENDU : la liste des comptes numéro 03-12 préparée par Madame Nicole Mathieu, g.m.a., directrice générale, en date du 5^e jour de mars 2012 dans laquelle figure tous les comptes à accepter au montant de 77,690.15\$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. SERGE BOUTIN, APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE le conseil municipal adopte les comptes mentionnés sur la liste 03-12 tels que présentés. Le total des comptes pour **MARS 2012 s'élève à : 77,690.15\$.**

QUE la directrice générale, Mme Nicole Mathieu, soit autorisée à effectuer le paiement des comptes inscrits sur la liste numéro 03-12.

	Comptes payés en	No. Chèque
	Février 2012 :	
1-	87,50 \$	Ch.1200070
2-	85,04 \$	Ch.1200071
3-	3 000,00 \$	Ch.1200072
4-	2 500,00 \$	Ch.1200073
5-	20,59 \$	Ch.1200074
6-	1 500,00 \$	Ch.1200075
7-	40,00 \$	Ch,1200076
8-	1 492,12 \$	Ch.1200077
9-	193,65 \$	Ch.1200078
10-	286,66 \$	Ch.1200079
11-	631,21 \$	Ch.1200080
12-	35,19 \$	Ch.1200081
13-	82,00 \$	Ch.1200082
14-	85,04 \$	Ch.1200083
15-	417,63 \$	Ch.1200084
16-	55,37 \$	Ch.1200085
	10 512,00 \$: TOTAL
	LISTE DES COMPTES	No. Chèque
	À ACCEPTER MARS	
17-	114,87 \$	Ch.1200086

18-	18 225,00 \$	Ch.1200087
19-	423,06 \$	Ch.1200088
20-	45,16 \$	Ch.1200089
21-	35,24 \$	Ch.1200090
22-	2 728,75 \$	Ch.1200091
23-	11,21 \$	Ch.1200092
24-	57,49 \$	Ch.1200093
25-	454,16 \$	Ch.1200094
26-	525,65 \$	Ch.1200095
27-	90,30 \$	Ch.1200096
28-	45,99 \$	Ch.1200097
29-	856,20 \$	Ch.1200098
30-	365,66 \$	Ch.1200099
31-	75,00 \$	Ch.1200100
32-	36,00 \$	Ch.1200101
33-	570,28 \$	Ch.1200102
34-	106,00 \$	Ch.1200103
35-	648,46 \$	Ch.1200104
36-	27,95 \$	Ch.1200105
37-	98,88 \$	Ch.1200106
38-	73,73 \$	Ch.1200107
39-	298,94 \$	Ch.1200108
40-	24 744,00 \$	Ch.1200109
41-	86,86 \$	Ch.1200110
42-	55,37 \$	Ch.1200111
42-	374,64 \$	Ch.1200112
43-	2 710,00 \$	Ch.1200113
44-	117,39 \$	Ch.1200114
	54 002,24 \$: Sous-Total

	GRAND TOTAL DES SALAIRES ASSEMBLÉE MARS 2012	12 387,90 \$
--	---	---------------------

LISTE DES COMPTES		
	À AJOUTER MARS :	No. Chèque
45-	52,54 \$	Ch.1200115
46-	47,85 \$	Ch.1200116
47-	86,41 \$	Ch.1200117
48-	51,60 \$	Ch.1200118
49-	225,00 \$	Ch.1200119
50-	167,70 \$	Ch.1200120
51-	127,04 \$	Ch.1200121
52-	29,87 \$	Ch.1200122
	788,01 \$: Sous-total
	77,690.15\$: TOTAL

Je soussignée, Nicole Mathieu, Sec.-Trés. & Directrice Générale, certifie que la municipalité de Saint-Camille possède les fonds nécessaires au paiement des comptes du mois de mars 2012.

Nicole Mathieu, Sec.-Trés. & Directrice Générale

Résolution numéro 46-03-12

7.0 RÉSOLUTION, CONVENTION DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE l'indice des prix à la consommation du Québec a atteint 2,9% en novembre 2011;

CONSIDÉRANT QUE la hausse des prix à la consommation affecte les employés et les consommateurs en général;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE le Conseil Municipal de Saint-Camille fixe l'augmentation du salaire des employés municipaux pour 2012, à 2.5%.

QUE l'on renouvelle la convention de travail des employés municipaux pour deux (2) ans pour les clauses normatives, soit 2012-2013. Cependant, les conditions salariales seront discutées au début de chaque année.

ADOPTÉE,

Résolution numéro 47-03-12

8.0 AJUSTEMENT DES ÉLUS

CONSIDÉRANT QUE l'indice des prix à la consommation du Québec a atteint 2,9 % en novembre 2011;

CONSIDÉRANT QUE la hausse des prix à la consommation affecte les consommateurs en général;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE le Conseil Municipal de Saint-Camille fixe l'augmentation du salaire des élus pour 2012, à 2,5%.

ADOPTÉE,

Résolution numéro 48-03-12

9.0 RÉSOLUTION, ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR M. SERGE BOUTIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE): QUE la Municipalité de Saint-Camille achète l'abat-poussière, chlorure de calcium liquide, de la compagnie Transport Adrien Roy & Filles Inc. pour l'année 2012. Le coût d'achat au litre est de .326\$. Ce prix comprend le matériel, le transport et l'épandage (taxes en sus).

QUE le taux d'épandage soit de 35% pour environ 47,000 litres de chlorure de calcium liquide;

ADOPTÉE,

Résolution numéro 49-03-12

**10.0 AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT NUMÉRO 408-2012
RELATIVEMENT À LA NUMÉROTATION DES RUES,
ROUTE ET RANGS**

Province de Québec
Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis

Avis de motion est par les présentes donné par M. Marcel Bégin de la susdite municipalité :

QU'IL sera adopté à une séance subséquente de ce conseil, le règlement numéro : 408-2012 relativement à la numérotation des rues, routes et rangs.

ADOPTÉE,

Résolution numéro 50-03-12

**11.0 RÉSOLUTION – LIBÉRATION DE LA RETENUE DE
GIROUX & LESSARD**

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 33 intitulé : « Paiement et acceptation des travaux » du devis 101, Genivar nous recommande de libérer la retenue contractuelle de 10% en échange d'une garantie d'entretien de 10 % du montant des travaux exécutés pour la saison 2011, et valide pour une période de deux (2) ans.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. ÉTIENNE CAYOUILLE GOUPIL, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille accepte les travaux réalisés en 2011, réaménagement de la route 204, à St-Camille.

QUE l'on verse à Giroux et Lessard Ltée la somme de 248,819,96\$ qui représente la retenue de 10% pour les travaux exécutés pour la saison 2011.

ADOPTÉE,

Résolution numéro 51-03-12

**12.0 RÉSOLUTION, PROGRAMME DE QUALIFICATION
D'UN NOUVEL OPÉRATEUR EN EAU POTABLE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Camille veut qualifier son nouvel employé, M. David Blanchet, comme opérateur en eau potable;

CONSIDÉRANT QUE la qualification permettra d'assurer le remplacement des opérateurs en eau potable lors de vacances et de congés maladie;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille présente une demande d'inscription auprès d'Emploi Québec pour participer au programme : « traitement d'eau souterrain sans filtration et réseau de distribution ». La durée de la formation est de 105 heures, et se tiendra d'avril à juin 2012, à Ste-Marguerite, Le prix d'inscription 106\$. Le coût de la formation sera entre 2300\$ à 2800\$.

QUE l'on autorise la directrice générale, Mme Nicole Mathieu, à présenter cette demande, pour et au nom de la municipalité de Saint-Camille-de-Lellis.

ADOPTÉE,

Résolution numéro 52-03-12

13.0 RÉSOLUTION, ÉDITION 2012, FESTI-QUAD

IL EST PROPOSÉ PAR M. SERGE BOUTIN APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE l'on autorise la Corporation Festi-Quad et ses dirigeants, à utiliser le gymnase de l'école le samedi, 23 juin 2012 et le dimanche 17 juin 2012. A condition que le nettoyage soit effectué à leur frais.

ADOPTÉE,

Résolution numéro 54-03-12

14.0 ADOPTION D'UNE RÉSOLUTION, NOMINATION D'UNE CANDIDATE, MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR POUR LES AÎNÉS.

IL EST PROPOSÉ PAR : MME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Saint-Camille présente la candidature de Mme Fernande Morin de Saint-Camille pour recevoir la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés.

QUE l'on autorise la directrice générale, à présenter pour et au nom de la Municipalité de Saint-Camille la candidature.

ADOPTÉE,

Résolution numéro 55-03-12

15.0 RÉSOLUTION – APPEL D'OFFRES, ACHAT D'UN NOUVEAU CAMION DE SERVICES 4 X 4

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Camille souhaite remplacer son camion service 4 X 4;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Camille doit respecter la loi en matière d'appel d'offres et doit procéder par invitation auprès d'au moins deux (2) soumissionnaires.

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille procède par appel d'offres par voie d'invitation, auprès d'au moins deux soumissionnaires pour l'achat d'un nouveau camion de services 4 X 4.

QUE l'on autorise la directrice générale, Madame Nicole Mathieu, à préparer le devis d'appel d'offres;

ADOPTÉE,

Résolution numéro 56-03-12

16.0 RÉSOLUTION – APPEL D'OFFRES, REMPLACEMENT DU PANNEAU DE CONTRÔLE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Camille doit remplacer un panneau de contrôle à la station de pompage d'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Camille doit respecter la loi en matière d'appel d'offres et doit procéder par invitation auprès d'au moins deux (2) soumissionnaires.

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. SERGE BOUTIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille procède par appel d'offres par voix d'invitation, auprès d'au moins deux soumissionnaires pour l'achat et la pose d'un nouveau panneau de contrôle à la station de pompage d'eau potable.

QUE l'on autorise la directrice générale, Madame Nicole Mathieu, à préparer le devis d'appel d'offres;

ADOPTÉE,

Résolution numéro 57-03-12

17.0 RÉSOLUTION, CONTRAT D'ACHAT DU 113, RUE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Camille a signé une promesse d'achat pour « l'ancien magasin général » bâtiesse appartenant à Tedo Enr. le 20 juillet 2010.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Camille s'engage à y aménager la bibliothèque;

CONSIDÉRANT QUE La Municipalité de Saint-Camille dépose une demande d'aide financière auprès du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour la restauration de ce bâtiment patrimonial ;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. SERGE BOUTIN, APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille procède à l'achat de la bâtiesse du 113, rue Principale, appartenant à Tedo Enr.

QUE l'on autorise le Maire, M. Adélarde Couture, et la directrice générale, Mme Nicole Mathieu, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Camille tous les documents relatifs à l'achat et tous autres documents;

ADOPTÉE,

Résolution numéro 58-03-12

18.0 RÉSOLUTION, ETCHEMINS EN FORME

CONSIDÉRANT QU'Etchemins en forme nous donne la possibilité d'offrir des activités physiques ou de nutrition aux jeunes de notre municipalité ;

CONSIDÉRANT QU'Etchemins en forme offre gratuitement à toutes les bibliothèques de la MRC des livres et des jeux, en échange de publicité dans le bulletin municipal.

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Saint-Camille accepte l'offre d'Etchemins en Forme, de nous donner des livres et des jeux qui seront prêtés par l'entremise de la bibliothèque à tous les citoyens de St-Camille, le tout en échange de publicité à faire paraître dans notre bulletin municipal.

ADOPTÉE,

Résolution numéro 59-03-12

19.0 RÉSOLUTION, PROJET PACTE RURAL, CONFECTION DE NOUVELLES PANCARTES AUX ENTRÉES DU VILLAGE

IL EST PROPOSÉ PAR M. JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille présente un projet de confection de nouvelles pancartes aux entrées du village dans le cadre du Pacte rural. Le financement du projet se fera de la façon suivante : c'est-à-dire, 80% sera pris à même l'enveloppe pour l'année 2012. Les 20% restant seront financés par la Municipalité de Saint-Camille comme part du milieu.

ADOPTÉE,

Résolution numéro 60-03-12

20.0 SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION – FORÊT DE PROXIMITÉ

Une première rencontre publique aura lieu le mardi 13 mars, à compter de 19h30, à la salle paroissiale de Saint-Camille. Lors de cette séance, un portrait de la forêt de proximité sera présenté aux citoyens, sur support « Power point ». De plus, il y aura une période de questions pour permettre aux gens de s'exprimer.

21.0 RAPPORT DES RESPONSABLES DE COMITÉS, DES SECTEURS ET DU MAIRE

Aqueduc :

M. Serge Boutin indique qu'il y a présentement 3 moyennes fuites et 1 grosse fuite à réparer sur le réseau d'aqueduc. Ces réparations seront faites durant le mois de mars.

Maire :

Le maire, M. Adélarde Couture, remercie M. Serge Boutin de l'avoir remplacé en février dernier. Il mentionne qu'il a assisté à une rencontre sur l'économie d'énergie à la MRC des Etchemins, le CA du DISC, rencontre avec le Ministère des Ressources Naturelles pour le projet de forêt de proximité, et une rencontre avec la députée Ministre Mme Dominique Vien.

22.0 CORRESPONDANCE

LETRE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

La directrice fait lecture d'une lettre nous informant que notre demande de financement dans le cadre d'emplois d'été Canada a été reçue, et qu'elle est à l'étude.

Fête de Noël des enfants

La directrice fait lecture d'une demande de financement du comité organisateur de la Fête de Noël des enfants pour l'édition 2012.

Cet item sera discuté à une séance ultérieure.

Lettre Fondation de la Polyvalente des Appalaches

La directrice fait lecture d'une lettre de remerciements pour notre don à la Fondation de la Polyvalente des Appalaches.

Lettre achat d'une publicité dans la Voix du Sud

Les élus d'un commun accord ont autorisé l'achat d'une publicité dans le cahier spécial « Développement Domiciliaire » de la Voix du Sud. Le coût de cette publicité est de 325\$ taxes en sus. La publication de l'annonce s'est faite le 29 février dernier.

23.0 VARIA :

- A)
- B)
- C)

24.0 QUESTION(S) DE L'ASSISTANCE

Les questions de l'assistance.

25.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Thérèse Blanchet propose la levée de l'assemblée à 21h45.

Maire, Adélarde Couture

Directrice générale, Nicole Mathieu